

Fédération Française de Billard

RÉGION NORMANDIE

Fondée en 1903

Ligue de Normandie

Réunion ordinaire du comité directeur

de la Ligue de Normandie de Billard (LNB)

Le samedi 20 Mars 2020 - 10h00

Réunion en visio-conférence (www.whereby.com)

COMPTE-RENDU

Présents:

Bauder Gilbert, Boitard Marc, Garreau Cyril, Jacq Laurent, Lebourgeois Philippe, Lapert Patrick, Legrand Philippe, Philippe Jean, Pitois Francis.

La réunion débute à 10h00

POINT 1: les finances

En caisse : à peu près 32.400 €. Tous les BT700 (pour 5595 €) et tous les maillots (2117€) sont payés.

À venir, les remboursements des équipes 970 €, et une partie de la subvention ANS (budget non consommé) (estimation remboursement ANS 1200 €)

A noter l'arrivée d'une nouvelle subvention possible, la FDVA (fond de développement de la vie associative), le président indique qu'il va essayer de déposer un dossier pour 5000 €

Une discussion soutenue s'engage sur la révision à la hausse des frais de déplacement (de 2300 € à 3900 €) de Marc Picot (dû à la présence de sa femme) concernant les 15 jours de prestation « Maths et Billard ». Il est estimé que la prestation reste peu onéreuse (15 jours, 60 personnes formées en plus des animations), ceci est mis au vote, et accepté (1 voix contre, 0 abstention)

Concernant le point du remboursement d'une partie des licences (sur la base des mois ou les clubs étaient fermés), le président propose d'étendre la période des 4 mois (telle que décidé lors de la précédente réunion du CD à 6 mois (suite au nouveau confinement). La rétrocession se monte à 4293 € en totalisant tous les clubs. Le président propose de rembourser les clubs sur cette base, libre aux clubs de gérer ensuite comme ils l'entendent (remboursement, ou bien ristourne sur la prochaine cotisation, ou don au club). Ce point est soumis au vote, et accepté à l'unanimité.



Fédération Française de Billard

RÉGION NORMANDIE

Fondée en 1903

Ligue de Normandie

POINT 2 : Plan de développement du billard en Normandie

22% de licences en moins sur la période COVID...

Le président présente son document « Plan de développement du billard en Normandie », qui est amélioré en séance ; Par rapport au document initial (porté à la connaissance du CD avant la réunion), les points suivants sont discutés et annotés :

AXE 1 FORMATION – section 1-1 et 1-2 la convention pour l'école de billard sera signée entre le club et la Ligue. Un polo d'animateur ou d'initiateur sera offert au bénévole.

AXE 2 DEVELOPPEMENT – Section 2-1 « matériel pédagogique » : En 2023, nous offrirons les fiches techniques (S. Nole) avec liaison internet

AXE 2 DEVELOPPEMENT – Section 2-5 « réseaux sociaux » : Est-ce que tous les clubs sont amis avec le site Facebook de la Ligue ? a voir en colloque

AXE 4 GOUVERNANCE – Section 4-1 « politique tarifaire » : La cotisation club est de 50 € pour la FFB et de 77 € pour la ligue soit un total de 127 € ce qui pénalisent fortement les petits clubs.

La ligue fera une étude pour diminuer sa part de cotisation club qui pourrait être compensée par une petite augmentation de la cotisation adhérent. Ce rééquilibrage devrait être transparent pour les licenciés.

A voir si la Ligue peut présenter un projet lors du colloque du 10 avril pour une application en septembre 2021. Ce point est à revoir en fonction de la création du Comité départemental du 76, et du comité interdépartemental du Calvados, de la Manche et de l'orne

AXE 4 GOUVERNANCE - Section 4-2 « Procédures de co-élaboration des PV» :

soit le secrétaire envoie le premier jet du PV au président de Ligue qui approuve ou fait modifier, puis le secrétaire le diffuse

NOTE : Une discussion s'engage également sur la possibilité de faire (pendant cette période de confinement) une formation en visio (proposée par Gilbert Baudert) sur la partie « règlement » arbitrage.

POINT 3: organisation du colloque

Lieu et dates initialement retenus : à Bernay le 10 Avril => cet événement est annulé compte tenu des conditions sanitaires.

Proposition de grouper Colloque et AG en septembre à Urville (et de maintenir l'invitation des présidents secrétaires trésoriers, comme prévu initialement pour le colloque seul). Ce point est validé à l'unanimité.



Fédération Française de Billard



Fondée en 1903

Ligue de Normandie

POINT 4: challenge des clubs

L'objectif est de récompenser les clubs qui ont ouvert le plus de nouvelles licences.

Décision et prise d'ajouter les (nouveaux) pass scolaires et les pass « handi billard » au calcul, et d'y affecter 2 points (en plus de calcul déjà validé lors de la précédente réunion)

Tour de table :

il est rappelé qu'aucun classement sur une aucune catégorie n'est prévu pour cette année, compte tenu du très faible nombre de tours joués. De même, aucun diplôme ne sera attribué.

Problème des statuts qui ne sont plus à jour / refus de la préfecture pour le changement de siège => pour l'instant (pour Avril et la demande de subvention FDVA) on reste comme ça. En parallèle on forme un petit groupe de travail (Jean Claude Mary, Philippe Lebourgeois, Cyril Garreau) de relecture des statuts actuels, pour compilation des remarques et réunion sur le sujet en Mai.

Jean Claude indique qu'il existe des modèles de statuts sur le site de la fédération.

LE PRESIDENT

Lesangeon

LE SECRETAIRE